

COMITE CHARENTE MARITIME JUDO



FEDERATION FRANCAISE DE JUDO-JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

A l'attention des président(e)s de clubs, A l'attention des enseignant(e)s de clubs,

A Saint-Simon de Bordes, le 17 mai 2023

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE

Le Comité Charente-Maritime Judo organise son Assemblée Générale Ordinaire le :

Samedi 10 Juin 2023

Salle Bruno Richard Moto-cross Circuit International du Puy de Poursay 17400 Mazeray

L'accueil et l'émargement auront lieu de 8h45 à 09h15. L'assemblée Générale débutera à 09h30.

Pour rappel:

- Si le président ou la présidente du club ne peut pas se rendre disponible, il peut donner pouvoir à un membre de son comité directeur.
- En cas d'indisponibilité de l'ensemble des membres du comité directeur, le ou la président(e) peut donner procuration au président(e) d'un autre club.
- Seuls les enseignants licenciés dans le club où ils enseignent, peuvent représenter ce club.
- Pour valider votre présence à cette réunion, vous devez absolument être licencié, à la date du 10/06/2023, pour la saison 2022-2023.

Pour des raisons d'organisation et de bonne gestion, nous vous demandons de bien vouloir <u>avant le 3 juin</u> <u>2023</u> nous :

Préciser votre présence à cette assemblée ou votre remplacement éventuel, Envoyer procurations et pouvoirs, Faire suivre vos éventuelles questions

Nous vous rappelons qu'une pénalité a été votée lors de la dernière Assemblée Générale de Gémozac du 14/09/2019

en cas d'absence de quorum, aux clubs qui ne donneraient pas suite à cette convocation.

La clôture de l'Assemblée Générale est prévue à 12h00.

Comptant sur votre présence, entre temps, recevez Madame, Monsieur, mes sincères salutations sportives.

Le Président du Comité Judo de Charente Maritime. Bastien BOUCHET